

ALLOCUTION DE SERGE MORIN, PRÉSIDENT DE LA FQDE CONFÉRENCE DE PRESSE À MONTRÉAL, LE 5 FÉVRIER 2008, 11H

Salutations d'usage,
Bonjour et bienvenue,

Il me fait plaisir d'être ici avec vous à l'occasion de cette réunion où vous avez été conviés dans l'espoir de prendre part ensemble aux nombreux défis qu'attend l'éducation du Québec en 2008. Les enjeux sont nombreux et aujourd'hui, maintenant, il devient urgent d'agir. Pour l'élève, revenir aux sources, repenser l'histoire et présenter un établissement d'enseignement renouvelé, **une école pour la communauté.**

NOTRE LOYAUTÉ VA À L'ÉLÈVE

La FQDE regroupe des gestionnaires scolaires, des directions d'établissement d'enseignement qui, au cours de la dernière année, ont réfléchi sur la démocratie scolaire et la gouvernance en éducation. Une vaste consultation publique a eu lieu à l'automne 2007 auprès de nos membres pour connaître les éléments de la situation professionnelle actuelle des directions d'établissement d'enseignement qui ralentissent le déploiement de l'ensemble de leurs responsabilités et comprendre les contextes d'actions susceptibles d'**actualiser d'une façon satisfaisante la mission éducative de l'école québécoise contemporaine.** Nos premières délibérations remettaient en cause les notions d'éthique et de loyauté. Doit-on être loyal à l'organisation ou au développement des services éducatifs? D'abord et avant tout motivés par la qualité des services à rendre à l'élève, la réponse nous est venue instinctivement : notre loyauté va à l'élève.

Historiquement, et ce à tous les 10 ans, de grands questionnements se font sur les structures du réseau de l'éducation. « Devant les exigences de l'enseignement moderne qui réclame de l'imagination, de la recherche et des innovations, il faudra souvent sortir des sentiers battus », dicit Alphonse-Marie Parent dans le *Rapport Parent* paru en 1963. Encore aujourd'hui, un constat demeure : plus la décision va se prendre près de l'élève, meilleures seront les chances que la décision soit appropriée et réponde à ses besoins réels.

J'ai lu tout récemment un billet sur un blogue, un partenaire des médias sociaux en éducation qui citait Jean Cocteau : « Le silence fait plus peur que les cris » et qui nous disait ceci : « Ce ne sont pas les fondements qui minent la réforme de l'éducation, mais sa gestion. Non pas celle des directions d'école, dont les mains des plus entreprenants sont pratiquement liées, plutôt celle des instances supérieures dont le centralisme donne une importance effrayante à toute décision. La peur d'agir, tant chez les décideurs que les praticiens, enrayer le système. On parle beaucoup de résistance au changement pour expliquer les ratés de l'éducation, sans oser prononcer la peur. Serait-ce parce que celle-là est plus virile que celle-ci? »¹

La loi sur l'Instruction publique définit clairement les responsabilités entre les écoles et les structures administratives et politiques. Elle confie à ce système administratif la responsabilité de rapatrier de façon équitable les ressources à l'établissement. Son rôle se doit, selon cette loi, d'en être un de support et de contrôle. Vous connaissez l'expression qui dit : «Là où il y a de l'homme, il y a de l'hommerie.» En confiant à une instance, peu importe le nom qu'on lui attribue, la responsabilité de se départir de certaines habitudes que l'on pourrait qualifier de centrales, nous pourrions responsabiliser davantage les établissements d'enseignement, le pivot dans le développement éducatif de la collectivité. Les objectifs visés par la loi sur l'Instruction publique sont loin d'être atteints partout. D'ailleurs, certaines commissions scolaires ont mieux cheminé que d'autres en ce sens. Toutefois, avec le temps, avec le changement de personnes, de politiciens, l'atteinte des objectifs est toujours aussi faible et force est de constater que le jeu de la chaise musicale entraîne ses effets en ce qui a trait à la décentralisation du système de l'éducation. L'école, dans son projet éducatif, ne peut se permettre d'être soumise au gré des volontés des politiques locales. Tantôt centraliser, tantôt responsabiliser?

Les effets de ces tergiversations ne peuvent que démobiliser l'ensemble des intervenants des établissements et des partenaires. L'engouement provoqué par la capacité d'initiative, de créativité et d'engagement permet de donner une âme à l'école en faisant de celle-ci un lieu de convergence où l'éducation prend toute sa valeur au sein de la communauté.

Ces initiatives, cette créativité et cet engagement si nécessaires à la vitalité de l'école ont besoin d'être nourris par la liberté de faire tout ce qui est possible d'imaginer, de proposer, d'influencer pour arriver à cette étape. L'établissement doit posséder les marges de manœuvre requises. Pourquoi l'autonomie des écoles? On se questionne depuis des générations d'élèves. « Le principe de l'autonomie est fondé sur le constat que les écoles ne sont pas toutes

¹ GUITEF sur RELIEF: <http://www.opossum.ca/guitef/archives/003921.html>

identiques : chaque établissement a ses propres objectifs de formation, accueille des populations d'élèves définies et a son propre style de travail. L'objectif essentiel est donc de donner aux écoles la possibilité de prendre les mesures d'ordre pédagogique, organisationnel et matériel qu'elles estiment appropriées pour améliorer leur enseignement dans le contexte de la situation spécifique de leur établissement scolaire. »²

CONTRIBUTION EN MODE SOLUTION

Les besoins des régions et des grands centres ne sont pas les mêmes. Il faut donner aux directions les marges de manœuvre nécessaires afin d'utiliser les ressources adaptées à la réalité de leur établissement. En donnant à l'école l'autonomie dont elle a besoin, nous donnons à l'établissement ainsi qu'à la population, la possibilité de créer en partenariat, une couleur propre à son école qui sera le reflet de sa communauté. Celle-là même qui, enrichie de nouvelles et de plus grandes responsabilités, pourra influencer l'école qui, à son tour, influencera l'élève. Nous croyons que l'implication des parents n'en sera que plus grande, un bénéfice qu'il ne faut pas sous-estimer tant pour l'établissement que pour notre priorité: l'enfant.

Au moment où la scolarisation et la professionnalisation appellent à l'autonomie de gestion, où la diversité régionale et le multiculturalisme demandent des accommodations communautaires, où les forces sociales attendent la mouvance, où les NTIC bouleversent la transmission du savoir et où les écoles vivent dans la dèche, on ne saurait maintenir une bureaucratie qui gruge les ressources et freine le développement.

Qui de mieux que la communauté pour comprendre les besoins du milieu?

Les priorités doivent-elles être gérées par une institution régionale ou par les personnes qui sont près de l'action, c'est-à-dire les parents, les enseignants et les directions? Invariablement, nous soutenons le développement de l'enfant et nous ne négligeons aucune avenue, aucune option. Dans les écoles, nous disons souvent qu'à chaque problème, il existe une solution. Nous croyons qu'il est maintenant venu le temps d'exposer les nôtres.

² Centre de coordination des projets d'établissement, Luxembourg, <http://ccpe.men.lu/>

L'EXPERTISE D'ÊTRE CAPABLE DE VOIR AUTREMENT

En tant que directions d'établissement, nous croyons que l'école ne peut survivre qu'avec l'apport et le soutien de sa communauté si l'on veut qu'elle soit signifiante. Nous proposons aujourd'hui non pas une structure qui résolve tous les problèmes, mais plutôt des orientations qui, pour s'actualiser dans cet esprit communautaire, demandent l'expertise d'être capable de voir autrement. Dans cette priorité à l'élève, oser franchir le pas.

Nous souhaitons une organisation scolaire où la créativité, la capacité d'innovation, le leadership de l'établissement et la contribution des parents de nos 3000 établissements auraient préséance sur les intérêts politiques et administratifs.

PROPOSITIONS POUR UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT QUÉBÉCOIS RENOUVELÉ

Maintenant, à la lumière de notre synthèse, voici nos grandes orientations, nos cinq propositions adoptées avec nos membres par la majorité :

- 1- Légalement, l'école doit exister. Actuellement, l'école n'existe pas. Avec ses propres champs, des responsabilités bien définies dans la loi, elle pourra rendre des comptes à sa communauté ainsi qu'à l'État;
- 2- L'école doit pouvoir bénéficier d'un financement qui lui est directement attribué par l'État dans un cadre où ce financement est déterminé par des règles équitables;
- 3- L'école doit être le maître d'œuvre de ses services éducatifs dans l'ensemble;
- 4- L'école doit pouvoir également bénéficier d'une organisation du travail qui laisse place à une souplesse lui permettant de faire valoir les couleurs de sa communauté;
- 5- Le maintien d'un réseau de services pour les établissements en ce qui concerne des services comme les ressources humaines, la gestion lourde des bâtiments, le transport d'élèves et la gestion d'archives pour des fins d'économie de coûts de système. Également, ce réseau pourrait se voir confier par les établissements, l'organisation de certains services plus pointus pour les élèves en difficultés.

Responsabiliser davantage les établissements signifie développer et maintenir une vision avant-gardiste dans le contexte actuel de la mondialisation.

D'ailleurs, des expériences récentes au Québec demandant l'implication de l'ensemble des agents de la collectivité en ayant comme point central l'école, avec des approches pédagogiques gagnantes pour permettre aux jeunes de réussir au 21^e siècle, réussissent non seulement à démontrer leur pertinence, mais également à croître et stimuler les autres communautés à s'impliquer. (Ex. : Québec en forme)

L'objectif final de ce grand brassage d'idées demeure le succès et la réussite des élèves. Nous croyons fermement que l'éducation de base (primaire et secondaire) est une priorité de l'État tout comme la santé. Mais ici, l'avantage de l'éducation face à la santé est cette possibilité pour nous de faire les choses ensemble. Une pensée africaine nous mène souvent à réfléchir sur ce que serait notre école dans sa communauté : « Il faut tout un village pour élever un enfant. » Et c'est bien ancré dans cette réalité que nous souhaitons maintenant conjuguer avec la communauté au même mode et au même temps, la révision du système scolaire québécois.

Merci de votre attention.